



a chronique **Ovine**

Semaine 18 du 3 mai 2019

Des agneaux d'herbe complémentés pour préparer la rentrée en bergerie



Apporter du concentré aux agneaux d'herbe n'est pas une obligation. Si les brebis disposent de suffisamment d'herbe, et qu'elles ont le potentiel laitier pour élever leur(s) agneau(x), la croissance de ces derniers n'est pas pénalisée sans complémentation. Dans le cas contraire, avec un lot d'agnelles allaitantes par exemple, disposer un nourrisseur dans la parcelle compense, mais en partie seulement, un manque de lait. Par contre, si les agneaux

sont finis en bergerie après le sevrage, l'apport de concentré sous la mère prépare la transition, qui est toujours une phase délicate. En général, le même aliment que celui utilisé en finition est alors mis à disposition. Pour un sevrage à 120 jours, il faut compter entre 5 et 20 kg par agneau au total selon l'herbe disponible. Plus l'herbe est de qualité, moins les agneaux consomment d'aliment concentré.

Une transition plus facile

Si les animaux sont complémentés à l'herbe depuis au moins un mois, ils peuvent être mis à volonté lors de la rentrée en bergerie. Mais attention : les niveaux de consommation à l'herbe doivent être supérieurs à 500 g de concentré par agneau et par jour au pâturage au cours de la dernière semaine.

Si les agneaux n'étaient pas complémentés à l'herbe, tout changement d'alimentation brutal fait courir des risques d'acidose. En conséquence, une transition à la rentrée en bergerie est obligatoire.

Photo semaine 18-19 : la fréquentation du nourrisseur est liée à la qualité de l'herbe disponible

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/CIIRPO)